

«Anne-Catherine LOISIER, Sénatrice de la Côte-d'Or : Nouvelle présidente de la section « Cheval » du groupe d'études « Elevage »»

02/06/2015

Anne-Catherine LOISIER, Sénatrice de la Côte-d'Or : Nouvelle présidente de la section « Cheval » du groupe d'études « Elevage »

Anne-Catherine Loasier, Sénatrice de la Côte-d'Or, a pris la présidence mercredi 27 mai de la section « Cheval » du groupe d'étude Elevage du Sénat.

A l'occasion de la constitution du bureau, la sénatrice a affirmé sa **volonté de porter, avec détermination et énergie, des initiatives concrètes pour soutenir et développer l'immense atout que représente notre filière équine française** à travers ses deux principales composantes : les courses hippiques et les centres équestres.

La sénatrice a d'abord rappelé que **« les courses hippiques françaises, modèle original et performant, sont au service du développement et de l'aménagement durable de notre territoire. »** C'est **« une filière d'excellence**, dont l'impact économique est majeur : exportatrice de chevaux et de paris à travers le monde, près de 76.000 emplois directs non délocalisables, dont la majorité en zones rurales, 242 hippodromes répartis sur 68 départements, organisant plus de 18.000 courses de galop et de trot. »

Anne-Catherine Loasier regrette pourtant : **« le secteur des courses, en profonde mutation, vit des heures plus difficiles depuis 2010. Les recettes diminuent, impliquant un soutien à l'élevage plus fébrile, conséquence directe de l'ouverture des paris en ligne. »**

« Le groupe d'études s'emploiera à appréhender les enjeux et les leviers d'action pour maintenir une filière de grande qualité et performante » a déclaré la sénatrice de la Côte-d'Or.

Par ailleurs, **« l'augmentation de la TVA de 5.5% à 20% »,** a rappelé la sénatrice, **« a nécessairement engendré, au sein de la filière de l'élevage et de l'équitation, des pertes financières substantielles et un détournement des amateurs, propriétaires et clients des centres équestres ».**

A ce jour, aucune donnée n'a été publiée sur l'impact de cette hausse fiscale. **La sénatrice a été missionnée par la commission des affaires économiques pour qu'un rapport soit établi rapidement afin de fixer des objectifs propres à redynamiser cette filière prometteuse, à fort potentiel d'emplois et de devises.**

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)